

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 2026-2030



RÉALISÉ EN DÉCEMBRE 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Portrait de la municipalité de Sainte-Sophie	4
Direction et services	5
Le comité de travail	7
Champ d'intervention 1 – ADMINISTRATION, PROMOTION ET INFORMATIONS ACCESSIBLES.....	8
Champ d'intervention 2 –ACCESSIBILITÉ AUX LIEUX ET TRANSPORTS	10
Champ d'intervention 3 – LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE	12
Champ d'intervention 4 – ACCESSIBILITÉ À LA SÉCURITÉ ET EN SITUATION PARTICULIÈRE	14
Champ d'intervention 5 – ACCESSIBILITÉ À L'EMPLOI ET FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL.....	16
Champ d'intervention 6 – APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES.....	17

INTRODUCTION

Conformément aux exigences de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (article 61.1) et avec le soutien-conseil de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), la Municipalité de Sainte-Sophie présente son **Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap 2026-2030**.

Ce nouveau plan quinquennal s'inscrit dans la continuité des démarches amorcées dans les dernières années, tout en visant une amélioration continue de l'accessibilité, de l'inclusion et de la participation citoyenne. Il a été élaboré avec le souci d'impliquer un plus grand nombre d'acteurs municipaux, communautaires et institutionnels, reflétant ainsi une vision collective et durable.

La Municipalité réaffirme son engagement à offrir des services, des infrastructures et des communications accessibles à l'ensemble de la population, incluant les citoyennes et citoyens en situation de handicap. Notre démarche s'appuie sur les principes d'accessibilité universelle, d'équité, de respect et de pleine participation afin d'assurer à toutes et tous une qualité de vie optimale.

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE

Située dans la région des Laurentides, la Municipalité de Sainte-Sophie compte :



19 478 habitants (2025)



Une superficie de 111,46 km²



15 parcs et espaces verts



11 bâtiments municipaux



60 employés permanents



30 enfants à besoins particuliers inscrits au camp de jour municipal (2025)



140 citoyens adultes identifiés comme vivant avec une limitation fonctionnelle permanente (2025)

Ces chiffres témoignent de la diversité de la population sophienne et de la nécessité de poursuivre les efforts d'adaptation et de sensibilisation.

DIRECTION ET SERVICES

Direction générale

Supervise l'ensemble des services municipaux, assure la coordination stratégique et veille à l'application des orientations du conseil municipal.

Service du greffe

Assure la gestion documentaire, la tenue des archives et le soutien administratif au conseil municipal, incluant la préparation des règlements et résolutions.

Service de l'urbanisme

Planifie le développement du territoire, analyse les demandes liées aux permis et s'assure du respect des normes d'aménagement et de construction.

Service des finances

Gère le budget municipal, la taxation, la comptabilité et les ressources financières afin d'assurer une gestion rigoureuse et transparente.

Service des communications

Assure la diffusion de l'information municipale, la gestion des plateformes de communication et la promotion des services et activités à la population.

Service des ressources humaines

Encadre les pratiques de gestion du personnel, les processus d'embauche, la formation, les relations de travail et le développement organisationnel.

Travaux publics

Planifie, entretient et répare les infrastructures municipales, incluant la voirie, les parcs, les bâtiments et les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Service de sécurité incendie

Assure la prévention, la préparation et les interventions d'urgence liées aux incendies et autres sinistres pour protéger la population et les biens.

Loisirs, culture et vie communautaire

Développe et offre des programmes, événements et services visant le bien-être, la participation et l'enrichissement de la communauté, incluant les activités sportives, culturelles et sociales.

LE COMITE DE SUIVI

Le comité de suivi se compose de personnes issues de divers secteurs et milieux, dont des citoyens et représentants de personnes handicapées, afin d'obtenir une vision globale, des regards diversifiés et une expertise à plusieurs niveaux :

Employés municipaux

Johanna Fontaine (Service des communications)
Brigitte Leroux (Service de l'urbanisme)
Simon Coyne (Service des travaux publics)
Éric Corbeil (Service de sécurité incendie)
Jacynthe Crevier-Michel (Service des finances et administration)
Noémie Raymond (Service des loisirs, culture et vie communautaire - LCVC)
Virginie Leblanc (Service des ressources humaines)

Élu(e)s

Jocelyne Coursol, conseillère municipale
Martin Paquette, conseiller municipal

Citoyen(ne)s

Joëlle Robichaud Beauchamp
Anne-Marie Boursier

Expert(e) externe

Marie-Ève Lépine, directrice de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapés des Laurentides

LÉGENDE

\$	Implication budgétaire faible
\$\$	Implication budgétaire moyenne
\$\$\$	Implication budgétaire élevée

CHAMP D'INTERVENTION 1 – ADMINISTRATION, PROMOTION ET INFORMATIONS ACCESSIBLES

Objectif général	Assurer que l'ensemble des communications municipales soient claires, accessibles et facilement compréhensibles pour tous les citoyens.
Obstacle soulevé	L'ensemble des communications municipales ne sont pas encore adaptées pour être pleinement accessibles à tous.

Mesures	Responsables	Indicateur	Échéancier	Incidence budgétaire	Étapes à réaliser
1.1 Mettre à jour le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2026-2030	Tous les services	Publication d'une mise à jour annuelle sur le site web	En continu		<ul style="list-style-type: none"> → Tenir une rencontre par année avec le comité de travail. → Réaliser des suivis structurés auprès des responsables de services. → Mettre à jour annuellement le plan d'action et le diffuser aux citoyens.
1.2 Élaborer un bilan annuel	Loisirs, culture et vie communautaire	Publication d'un bilan annuel sur le site web	En continu		<ul style="list-style-type: none"> → Faire le suivi des actions auprès des responsables de services en rencontre annuelle. → Rencontrer le comité annuellement pour présentation du bilan. → Partager le bilan des actions sur les différentes plateformes de la municipalité.
1.3 Évaluer la possibilité de rendre le site web municipal pleinement accessible selon les standards d'accessibilité numérique.	Communications	Analyse complétée de la conformité à la norme WCAG 2.1 AA	2028		<ul style="list-style-type: none"> → Réaliser une analyse préliminaire d'accessibilité du site web de la norme WCAG 2.1 AA. → Faire évaluer l'accessibilité du site web par l'ARLPHL. → Formuler une recommandation à la direction générale.
1.4 Rendre les communications importantes inclusives	Communications	Nombre de communications adaptées	2027	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> → Simplifier les messages publics : langage clair, pictogrammes, versions abrégées. → Offrir un format audio ou vidéo des messages importants (inscriptions, travaux, avis).

1.5	Accessibilité dans les événements municipaux sur le site web	Communications	Mention de l'accessibilité intégrée dans les promotions	2026	<ul style="list-style-type: none"> → Annoncer clairement les mesures d'accessibilité dans chaque événement. → Faire la promotion de la centrale d'équipements adaptés des Laurentides pour bonifier l'accessibilité aux événements.
1.6	Souligner les événements touchant la clientèle en situation de handicap	Communications	Publication pour chaque événement annuel	En continu	<ul style="list-style-type: none"> → Souligner la Journée Internationale des Personnes Handicapées sur nos réseaux sociaux. → Souligner la Semaine Québécoise des Personnes Handicapées sur nos réseaux sociaux.
1.7	Souligner lorsqu'une activité ou un événement est accessible pour une personne vivant avec un handicap.	Communications	Nombre de page avec logo	En continu	<ul style="list-style-type: none"> → Insérer le logo de la Carte Accompagnement Loisirs ou le logo d'accessibilité en fauteuil roulant lorsqu'applicable sur la page du site web.
1.8	Mettre à jour régulièrement la section Accessibilité Universelle sur le site web.	Communications LCVC	Mise à jour annuelle	En continu	<ul style="list-style-type: none"> → Faire une veille régulière des organismes, programmes et ressources afin d'ajouter ou retirer l'information au besoin. → Mettre à jour les documents et coordonnées (plan d'action, formulaires, contacts, services offerts).
1.9	Traiter toutes les requêtes provenant des personnes en situation de handicap	Tous les services	Nombre de requête traitée	En continu	<ul style="list-style-type: none"> → Assurer un suivi rapide et personnalisé à chaque requête reçue, selon le type de besoin.
1.10	Appliquer les polices accessibles	Communications	Nombre de visuel modifié	2027	<ul style="list-style-type: none"> → Appliquer les polices accessibles sur tous les visuels de la municipalité. → Informer les employés à appliquer les polices accessibles (courriel, document transmis aux citoyens, etc.) → Revoir le guide des graphiques et le transmettre à tous les employés.

CHAMP D'INTERVENTION 2 –ACCESSIBILITÉ AUX LIEUX ET TRANSPORTS

Objectif général	Assurer que les lieux municipaux et les services de transport soient accessibles, sécuritaires et adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap.
Obstacle soulevé	Plusieurs lieux et services de transport ne répondent pas encore aux normes ou aux pratiques d'accessibilité universelle.

Mesures	Responsables	Indicateur	Échéancier	Incidence budgétaire	Étapes à réaliser
2.1 Assurer que tous les nouveaux bâtiments municipaux ainsi que ceux en rénovation soient conformes aux normes d'accessibilité en vigueur	Travaux publics Urbanisme	Pourcentage de projets conformes aux normes	En continu	\$\$\$	<ul style="list-style-type: none"> → Intégrer les normes d'accessibilité universelle dans tous les appels d'offres et projets municipaux. → Faire valider les plans par le comité d'accessibilité avant l'approbation finale. → Évaluer l'ajout de boutons poussoirs lors des rénovations.
2.3 Identification uniforme, claire et conforme de tous les stationnements pour personnes handicapées.	Travaux publics Urbanisme	Pourcentage de cases de stationnement conformes après vérification annuelle	En continu		<ul style="list-style-type: none"> → Faire l'inventaire des stationnements avec vignettes. → Vérifier la conformité de la signalisation (panneaux et marquage au sol). → Corriger la signalisation manquante ou non conforme.
2.4 Réaliser une marche exploratoire pour identifier les ajustements à apporter dans les édifices municipaux	LCVC	Marche exploratoire réalisée	2029		<ul style="list-style-type: none"> → Visiter les édifices municipaux ciblés. → Compiler les recommandations et prioriser les ajustements pour le prochain plan d'action.

2.5	Accès au transport adapté collectif	Administration	Nombre de communications ou d'initiatives réalisées annuellement	En continu	<ul style="list-style-type: none"> → Collaboration avec la MRC et le transport adapté. → Promotion des ressources disponibles (transport adapté collectif). → Rediriger les citoyens vers les bons organismes pour répondre à leur problème de transport adapté.
2.6	Sensibiliser les promoteurs lors de la construction de nouveaux bâtiments et lieux publics par rapport à l'accessibilité universelle	Urbanisme	Nombre de sensibilisations effectuées annuellement auprès des promoteurs	En continu	<ul style="list-style-type: none"> → Faire des rappels de se conformer aux lois et règlements en vigueur CNB 2010 auprès des promoteurs.
2.7	Modifier la fiche d'inspection et inclure cette pratique lors des inspections.	Urbanisme	Pourcentage d'inspections réalisées avec la nouvelle fiche mise à jour	2026	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre à jour la fiche d'inspection pour ajouter la section «Stationnement prévu et conforme». → Former le personnel sur l'utilisation de la nouvelle fiche. → Intégrer la vérification des stationnements à chaque inspection prévue.
2.8	Sensibiliser les entreprises et industries existantes concernant les places de stationnement réservées	Urbanisme	Nombre de suivis réalisés concernant la conformité des espaces de stationnement réservés	En continu	<ul style="list-style-type: none"> → Faire le suivi auprès des entreprises lors des inspections pour l'émission de permis. → À la suite d'une requête d'un particulier ou d'une entreprise, faire le suivi approprié pour appliquer la réglementation.

CHAMP D'INTERVENTION 3 – LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Objectif général	Assurer que les services municipaux, activités de loisirs, événements et ressources culturelles soient inclusifs et accessibles à tous.
Obstacle soulevé	L'accessibilité et l'inclusivité ne sont pas encore uniformément intégrées dans l'ensemble des services, activités et événements municipaux.

Mesures	Responsables	Indicateur	Échéancier	Incidence budgétaire	Étapes à réaliser
3.1 Mettre en place des mesures d'accessibilité dans les activités sportives et culturelles	LCVC	Nombre d'intégration dans la programmation de cours	En continu	\$	<ul style="list-style-type: none"> → Intégrer des mesures d'adaptation dans les cours municipaux (temps supplémentaire, pauses, pictogrammes, bruit réduit). → Former les animateurs et professeurs à l'inclusion lorsqu'il y a une inscription avec la Carte d'Accompagnement Loisirs.
3.2 Bonifier l'accessibilité dans les événements municipaux	LCVC	Nombre d'événements adaptés	2028	\$	<ul style="list-style-type: none"> → Aménager des zones calmes sans irritants sensoriels. → Prévoir des espaces réservés pour fauteuils roulants lors des spectacles. → Réserver deux stationnements pour détenteurs de vignette. → Assurer l'accessibilité du site en fauteuil roulant. → Offrir des plages horaires calmes pour certains événements.
3.3 Poursuivre l'offre de camp de jour inclusif	LCVC	Nombre d'enfants accompagnés	En continu		<ul style="list-style-type: none"> → Déposer toute information en lien avec le service d'accompagnement sur le site web. → Améliorer la transition avec les écoles et les parents. → Former les accompagnateurs sur les besoins particuliers.

3.4	Augmenter l'offre d'activités destinées à la clientèle en situation de handicap	LCVC	Nombre d'activités développés annuellement	2027	\$\$	→ Développer des activités ponctuelles pour la clientèle en situation de handicap.
3.5	Voir la possibilité d'améliorer l'évaluation des enfants à besoins particuliers en camp de jour en adhérant à MetaPRISME	LCVC	Décision municipale rendue concernant l'adhésion à MetaPRISME	2027		→ Analyser la pertinence de MetaPRISME. → Formuler une recommandation à la direction.
3.6	Poursuivre l'achat d'œuvres accessibles aux personnes à la bibliothèque	LCVC	Nombre d'œuvres accessibles ajoutées annuellement à la collection	En continu	\$\$	→ Identifier les besoins et les offres accessibles. → Planifier et réaliser les achats annuels.
3.7	Participation au comité du Réseau Municipalités Accessibles	LCVC	Participation annuelle	2026		→ Participation annuelle au comité de coordination. → Faire parvenir un compte rendu.
3.8	Soutenir les organismes offrant des activités aux citoyens en situation de handicap	LCVC	Nombre d'organismes soutenus annuellement	En continu	\$	→ Offrir un soutien logistique ou matériel (salles, équipements, promotion) aux organismes proposant des activités accessibles. → Maintenir un contact annuel avec ces organismes pour identifier leurs besoins et ajuster le soutien municipal.
3.9	Ajouter les accessibilités à la carte interactive municipale	LCVC	Nombre de parcs et espaces verts identifiés	2027		→ Recenser les équipements adaptés et accès universels par parc. → Mettre à jour la carte interactive avec ces informations.

CHAMP D'INTERVENTION 4 – ACCESSIBILITÉ À LA SÉCURITÉ ET EN SITUATION PARTICULIÈRE

Objectif général	Assurer que les mesures de sécurité et les interventions municipales soient accessibles et adaptées aux personnes en situation de handicap, y compris en situations particulières.
Obstacle soulevé	Les mesures de sécurité et protocoles actuels ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Mesures	Responsables	Indicateur	Échéancier	Incidence budgétaire	Étapes à réaliser
4.1 Offrir la gratuité de la licence pour les chiens d'assistance afin de soutenir la sécurité et la mobilité des personnes handicapées	Greffe Finance	Application dans la tarification	2026		→ Application de la licence gratuite à la tarification.
4.2 Assurer la sécurité des citoyens en situation d'urgence	Sécurité incendie	Formation annuelle complétée	2027	\$\$	→ Procédures en situation d'urgence adapté à la clientèle en situation de handicap. → Formation des employés sur l'assistance en situation d'urgence avec la clientèle en situation de handicap selon leur rôle.
4.3 Faire l'installation de panneaux de signalisation indiquant la présence de personnes en situation de handicap	Travaux publics	Nombre de requête annuelle	En continu	\$\$	→ Tenir à jour le registre des panneaux de signalisation. → Faire l'installation de nouveaux panneaux à la suite d'une requête. → Effectuer une révision triennale du registre des panneaux de signalisation PH et valider auprès des citoyens concernés leur maintien ou retrait.

4.4	Optimiser l'accessibilité et la sécurité des lieux publics en améliorant l'environnement physique	Travaux publics	Nombre d'actions annuelles	En continu	\$\$\$	<ul style="list-style-type: none"> → Réduction du bruit dans certaines zones. → Ajout de marquages visuels et repères tactiles. → Faire l'installation de nouveaux panneaux à la suite d'une requête.
4.5	Tenir à jour le registre des personnes en situation de handicap	Service incendie Travaux publics	Nombre de formulaire rempli annuellement	En continu		<ul style="list-style-type: none"> → Faire connaître le formulaire à remplir lors des visites de prévention incendie. → Partager l'information avec la sûreté du Québec lors d'appel 911.

CHAMP D'INTERVENTION 5 – ACCESSIBILITÉ À L'EMPLOI ET FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Objectif général	Favoriser un milieu de travail inclusif en assurant l'accès à l'emploi et à la formation sur la clientèle en situation de handicap.
Obstacle soulevé	Le milieu de travail ne dispose pas toujours des aménagements, formations ou adaptations nécessaires pour accueillir et soutenir adéquatement les personnes en situation de handicap.

Mesures	Responsables	Indicateur	Échéancier	Incidence budgétaire	Étapes à réaliser
5.1 S'assurer de rendre le processus d'embauche inclusif	Ressources humaines	Pourcentage d'affichage de postes adaptés	En continue		<ul style="list-style-type: none"> → Rendre l'affichage de poste inclusif. → Revoir et préciser dans les affichages d'emploi que des mesures d'adaptation peuvent être offertes et bonifier les descriptions pour être plus inclusif.
5.2 S'adapter à tous les employés dont la condition changerait	Ressources humaines	Pourcentage de demande annuelle	En continue	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> → Envoyer un courriel annuellement à tous les employés pour connaître leur besoin. → Mettre des mesures en place pour adapter le milieu de travail selon les besoins particuliers.
5.3 Collaborer avec Intégration-Travail Laurentides pour offrir des emplois inclusifs	Tous les services	Nombre de collaboration avec Intégration-Travail Laurentides	En continue	\$	<ul style="list-style-type: none"> → Évaluer la possibilité de rendre un poste disponible à un membre d'Intégration-Travail Laurentides. → Collaborer avec Intégration-Travail Laurentides pour accueillir un employé en situation de handicap.
5.4 Former le personnel sur le service à la clientèle	Ressources humaines	Nombre d'employés formés annuellement	2027	\$	<ul style="list-style-type: none"> → Offrir une formation annuelle sur les pratiques d'accueil adaptées. → Développer et distribuer un guide interne simple présentant les techniques d'adaptation du service selon le type de handicap.

CHAMP D'INTERVENTION 6 – APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES

Objectif général	S'assurer que les processus d'approvisionnement en biens et en services tiennent compte des principes d'accessibilité afin de favoriser l'inclusion dans l'ensemble des achats municipaux.
Obstacles soulevés	Les critères d'accessibilité ne sont pas encore systématiquement intégrés dans les processus d'achat et d'évaluation des fournisseurs.

Mesures	Responsables	Indicateur	Échéancier	Incidence budgétaire	Étapes à réaliser
6.1 Évaluer les achats possibles pour améliorer les parcs et espaces extérieurs	LCVC	Recommandations envoyées	2028		<ul style="list-style-type: none"> → Évaluer la possibilité de faire l'achat de mobilier inclusif (tables accessibles, bancs avec dossier). → Faire parvenir les recommandations à la direction.
6.2 Sensibiliser les promoteurs immobiliers à l'importance d'intégrer des logements adaptés dans leurs projets	Urbanisme Administration générale	Nombre de promoteurs informés ou rencontrés	2026		<ul style="list-style-type: none"> → Partager de l'information sur les normes et bonnes pratiques en accessibilité. → Encourager les promoteurs à prévoir des logements adaptés ou adaptables. → Intégrer un rappel sur l'accessibilité dans les échanges liés aux nouveaux projets.
6.3 Mettre en place un répertoire des logements adaptés disponibles sur le territoire	Urbanisme	Nombre de logements recensés annuellement	2028		<ul style="list-style-type: none"> → Recenser les logements adaptés auprès des propriétaires et organismes. → Mettre à jour le répertoire une fois par année. → Diffuser l'information aux citoyens qui en font la demande.
6.4 Faire l'achat de nouveaux matériels sensorielles pour le camp de jour	LCVC	Nombre d'objets achetés annuellement	En continue	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> → Dresser un inventaire des besoins sensoriels identifiés au camp de jour. → Sélectionner et acquérir du matériel sensoriel adapté sur chaque site de camp.

6.5 Installation de panneaux de communication non-verbal dans les parcs	LCVC	Nombre de parcs équipés de panneaux de communication non verbale.	2026	\$	→ Installation de deux panneaux dans deux parcs municipaux. → Évaluer la possibilité d’installer un panneau dans tous les parcs.
--	------	---	------	----	---